Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260528-2026_091-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 28 mai 2026

L'an 2026, le jeudi 28 mai à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 22 mai, s'est réuni à Berné sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Laurent BOUKANDJA, Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Claudine CORFDIR, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, René GRY, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Michel LAVOLE, Erwan LE CORRE, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Thierry LE NY, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Bernard COSPEREC, Martine LE BARTZ, Monique LE CREN, Annie LE GOFF, Gwendoline LE STER, Gérard RIO, Laëtitia ROYANT, Natacha SANNIER, Raymond SIOU, Corinne VOLA*

Pouvoirs *: Bernard COSPEREC à Jean-Charles LOHE, Martine LE BARTZ à Laurent BOUKANDJA, Gwendoline LE STER à Paul COZIC, Laëtitia ROYANT à Sébastien WACRENIER, Corinne VOLA à Jean-Luc GUILLOUX*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***34***
Votants :	***39***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommée secrétaire de séance : David GUILLOUX

2026_091

Vie institutionnelle – Désignation des représentants à la Mission Locale

Le conseil,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L2121-21 et L. 5211-1 ;
Vu l'adhésion de Roi Morvan communauté à la Mission Locale ;
Vu les statuts de la Mission locale ;
Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que :

- les statuts de la Mission locale prévoient que le nombre de membres au sein de l'assemblée générale est porté à 7 titulaires et 7 suppléants et à 2 titulaires et 2 suppléants pour le conseil d'administration pour Roi Morvan communauté ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants ;
- l'organe délibérant, à l'unanimité, a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations, sauf en cas de disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

DÉSIGNE

En tant que représentants de la communauté au sein de la Mission locale les conseillers communautaires suivants :

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260528-2026_091-DE

Assemblée Générale

7 titulaires	7 suppléants
Fabrice RAUD	Michel LAVOLE
Laurent BOUKANDJA	Jessica DEGORGES
Marilyn FEBVIN	Annie LE GAL
Sébastien WACRENIER	Solenn LE FERREC
Jean-Charles LOHE	Maryse FLEGEO BRACHET
Morgane ULLIAC	Paul COZIC
Caroline NENEZ	René GRY

Conseil Administration

2 titulaires	2 suppléants
Jean-Charles LOHE	Morgane ULLIAC
Fabrice RAUD	Marilyn FEBVIN

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER